

## SECTION 33

---

# MONDES MODERNES ET CONTEMPORAINS

### Composition de la section

Laure QUENNOUËLLE-CORRE (présidente de section), Anaïs WION (secrétaire scientifique 2019-2020), Yannick BRUNETON, Olivier DARD, Anne-Marie GRANET-ABISSET, Élie HADDAD, Catherine JAMI, Philippe JARNOUX, Julien LÉONARD, Laurence MONTEL, Sophie RAUX, Mercedes VOLAIT. De 2016 à 2019 : Leyla DAKHLI, Anaïs WION. De 2016 à 2018 : Bruno DUMONS, Emmanuel FRANCIS (secrétaire scientifique). En 2016-2017 : Vincent GOURDON, Romain HURET. En 2018 : Dominique JUHÉ-BEAULATON. Depuis 2018 : Annick LEMPÉRIÈRE. Depuis 2019 : Marie-Emmanuelle CHESSEL, Laurent HEYBERGER, Corinne LEFEVRE, Francine-Dominique LIECHTENHAN.

### Résumé

Après une vue d'ensemble sur l'évolution du périmètre de la section, qui couvre les unités sous sa tutelle principale, les chercheurs rattachés à la section ainsi que les ingénieurs et techniciens, ce rapport synthétique se concentre sur le bilan et les perspectives dans les quatre principaux champs qui la caractérisent : histoire moderne, histoire contemporaine, histoire de l'art et les aires culturelles. À l'intérieur de ces champs, l'accent a été mis sur les évolutions thématiques récentes générales ou spécifiques à des domaines. La dernière partie est consacrée aux nouvelles sources et aux nouvelles écritures de l'histoire qui interrogent le métier d'historien : la source orale, les sources visuelles, la pratique de la pluri- et de l'interdisciplinarité et enfin le poids des humanités

numériques tout au long de la chaîne de production historique.

---

### Introduction

---

Le présent rapport de conjoncture, établi durant l'année 2019 par les membres de la mandature 2016-2021, propose quelques éclairages sur la situation de la recherche française en histoire moderne et contemporaine ainsi qu'en histoire de l'art. Les outils mobilisés pour cette synthèse sont tout d'abord l'observation et les connaissances acquises après plusieurs sessions d'évaluation des dossiers de chercheurs (chercheurs CNRS et enseignants-

chercheurs demandant des délégations), d'unités, de projets de GDR (groupement de recherche), d'écoles thématiques, de revues, etc., évaluations qui composent une bonne part du travail de la section. Par ailleurs, les dossiers et les auditions des candidat-es au concours de CRCN offrent une exceptionnelle plateforme d'observation de la jeune recherche. Des échanges avec les directeurs d'unités ont aussi fourni des éléments d'appréciation du fonctionnement institutionnel. Pour compléter cette expertise avant tout qualitative, quelques outils quantitatifs sont à notre disposition, tels que le répertoire des thèses et surtout le logiciel Zento du CNRS fournissant des données brutes relatives au personnel et aux structures. Ce rapport de conjoncture est ainsi basé sur des données hétérogènes et avant tout pragmatiques et ne peut en aucun cas fournir un tableau exact et exhaustif de la recherche française en histoire en 2019. Il ne reprend pas les données déjà décrites, de façon remarquable, dans le rapport de conjoncture de 2014, et qui pour la plupart sont toujours d'actualité cinq années plus tard, mais s'attache plutôt à détailler les évolutions. Nous renvoyons donc à ce précédent rapport pour la longue description de la situation structurelle et institutionnelle de la recherche française en histoire et en histoire de l'art.

---

## I. Généralités

---

### A. Unités de la section

Il y a 45 structures qui dépendent du CNRS et entrent dans le périmètre de la section 33. Toutes dépendent de l'INSHS, mais deux d'entre elles ont un autre Institut comme rattachement secondaire (INEE et INSIS). Parmi ces 45 structures, on compte 23 UMR et 12 USR, ainsi que 5 UMS, 3 GDR et 2 FRE. On voit donc que le processus de réduction du nombre d'UMR est

parvenu à un moment de stabilité (elles étaient 37 en 2005 et 26 en 2014), et les UMR de grande taille issues de ces groupements entament désormais leur second contrat quinquennal, le plus souvent en ayant trouvé leur cohérence et leur structuration scientifique.

Pour ce qui est de leur répartition géographique, la concentration des structures en Ile-de-France demeure avec 28 structures ventilées sur 44 sites [données avant le début des emménagements à Condorcet], dont 14 font partie de PSL. 5 sont à l'étranger (sur 7 sites) et sont donc des UMIFRE. Les autres sont en région, ventilées sur l'ensemble de la France mais avec une plus forte concentration en Auvergne-Rhône-Alpes (principalement à Lyon) et en Provence-Côte d'Azur (Aix-Marseille).

28 unités ont bénéficié des 34 recrutements au concours de CR sur la période 2015-2019. Treize des 34 nouveaux chercheurs ont été affectés en région, dans 9 unités différentes.

## B. Membres permanents des unités

### 1. Chercheurs (CR et DR)

Comme souligné dans les rapports de conjoncture précédents, les chercheurs CNRS sont minoritaires (15% à 20%) dans les effectifs des membres permanents de la recherche française. Les unités spécialisées dans les aires culturelles sont plus richement dotées en personnels CNRS que des structures plus généralistes.

Si en 2014 et selon le précédent rapport de conjoncture, le nombre de chercheurs CNRS dépendant de la section était de 212, alors qu'il était de 220 en 2008, il n'est en juillet 2019 plus que de 188 (et 186 en septembre 2019). On observe un rapport de 2/3 de CR pour 1/3 de DR, avec les chiffres bruts suivants : 124 CR (dont 8 HC) et 64 DR (44 DR2, 18 DR1, 2 DRCE). Là encore, la comparaison avec les chiffres de 2014 montre clairement que les départs à la retraite ne sont aucunement

compensés par de nouveaux recrutements, puisqu'en 2014 ce même décompte donnait : 136 CR (22 CR2, 114 CR1) et 76 DR (43 DR2, 29 DR1, 4 DRCE). La perte de postes est donc de 12 dans le corps des CR et de 12 en DR, soit plus de 10% de l'effectif par rapport à 2014.

Les tranches d'âge les plus représentées sont celles des 40-44 ans (23%) et 45-49 ans (19%), mais les chercheurs de plus de 60 ans représentent néanmoins 18% de l'effectif total, tandis que les moins de 40 ans ne sont que 12,5%, ce qui témoigne d'un déséquilibre en défaveur de la jeune recherche.

À ce stade, un point sur les recrutements lors de cette mandature peut être intéressant. 34 postes de CR ont été mis au concours en 5 années (de 9 à 5 postes par an), et l'âge de recrutement, exprimé en «âge de recherche» qui correspond au nombre d'années séparant la thèse du recrutement, reste relativement bas, conformément aux attentes de l'institution. Ainsi 13 personnes ont été recrutées à moins de 3 années après la thèse, 10 entre 4 et 6 années, 7 personnes entre 7 et 9 années, et 4 personnes à plus de 10 années après la thèse. L'âge de recrutement tardif est marqué par le genre, ce sont majoritairement des femmes qui sont recrutées à plus de 7 années après la thèse (8 femmes pour 3 hommes). Le recrutement tardif n'est pas corrélé aux aires culturelles, l'apprentissage des langues ou la nécessité de réaliser des missions de terrains ne paraissent ainsi pas être des facteurs d'allongement de la

durée des thèses. Au niveau des recrutements, une parité exacte a été réalisée, soit 17 hommes et 17 femmes, ce qui correspond à une répartition à peu près équivalente à la part d'hommes et de femmes parmi les candidats.

Au sein des membres permanents en section 33, la parité n'est pas loin d'être acquise puisqu'il y a 47% de femmes en tout, et que ce chiffre vaut aussi bien pour le corps des CR que pour celui des DR, avec une progression quasiment équivalente de la parité dans ce dernier corps (45 DR2 dont 24 femmes ; 17 DR1 dont 7 femmes, qui est donc la promotion pour laquelle un effort doit encore être fourni ; 2 DRCE dont 1 femme). Il n'y a donc pas de réel décrochage quantitatif, mais pour vérifier l'égalité de traitement et des carrières, il faudrait pouvoir accéder aux âges auxquels les femmes accèdent à chacun des corps -on a vu que les recrutements en CR étaient plus tardifs chez les femmes- et aux différents grades, ce que les outils à notre disposition ne permettent pas. Nous pouvons simplement observer que les femmes ont en moyenne deux années de plus que les hommes en DR2 mais sont sensiblement plus jeunes d'une année en DR1. Enfin, lorsque l'on dispose du nombre de promouvables et du nombre de candidates comme pour le concours 2019 (voir tableau ci-dessous), force est de constater que la partie se joue en amont des concours ; la conclusion s'impose : pour atteindre la parité dans le corps il faut inciter les chercheuses à se présenter.

#### Parité au concours DR2 2019.

|                        | Hommes | Femmes | Total | % Femmes |
|------------------------|--------|--------|-------|----------|
| Promouvables CR → DR   | 59     | 60     | 119   | 49,58%   |
| Candidat(e)s           | 13     | 8      | 21    | 38%      |
| Dont soumis-(e)s à IE  | 1      | 2      | 3     | 66%      |
| Admis(e)s à concourir  | 13     | 6      | 19    | 32%      |
| Dont CR CNRS           | 9      | 4      | 13    | 31%      |
| Admis(e)s à poursuivre | 8      | 3      | 11    | 27%      |
| Admissibles            | 3      | 3      | 6     | 50%      |
| Classé(e)s rang utile  | 2      | 2      | 4     | 50%      |

## 2. Situation des ingénieurs et des techniciens

Faute de moyens pour une enquête rigoureuse et systématique, la section ne peut que se faire l'écho de savoirs pragmatiques acquis notamment lors des visites de laboratoires, effectuées dans le cadre de l'HCERES par certains membres du comité national. Cette présence se révèle très fructueuse, tant sur le plan de l'analyse de la situation des IT au sein du laboratoire (notons que les chercheur-e-s des comités de visite sont en général assez peu sensibilisés au sort matériel et moral des IT et que, par conséquent la présence d'un IT est absolument indispensable) que de celle du fonctionnement général d'un laboratoire qui n'existe que par l'interrelation entre IT et chercheurs. Les IT, qui sont d'une grande richesse pour les unités, se positionnent comme un accompagnement dans les travaux des chercheurs afin de leur donner plus de temps à consacrer à leurs recherches scientifiques. Les observations faites lors de ces visites permettent de dégager quelques points dont une carence en personnels d'appui, une évolution peu satisfaisante des carrières et le vieillissement de la population des IT notamment pour les BAP J et F. Des problèmes démographiques se posent avec acuité, en particulier pour la BAP D (sciences humaines et sociales, traitement et analyse des données), celle qui compte le plus d'ingénieur-e-s et la plus grande qualification disciplinaire, actuellement en voie d'extinction. Cette communauté se caractérise pourtant par une grande diversité des métiers (ingénieurs d'analyses des sources historiques, culturelles ou archéologiques et de lexicométrie, géomaticiens) et par une importante production scientifique et technique (bases de données, blogs, sites web, publications électroniques, etc.). D'une façon générale, il est constaté que les IT déplorent le manque de recrutements, le nombre restreint de postes offerts à mobilité (Noémi). Pour la plupart bien intégrés au monde de la recherche, les IT doublent leurs connaissances et compétences techniques, par le biais de formations. Nombreux-ses sont celles et ceux qui animent des séminaires, participent aux projets collectifs, produisent et/ou

publient. Le numérique rend indispensable une véritable synergie chercheurs / ingénieurs / techniciens voire une redéfinition des rôles, à tout le moins une étroite coopération. Faute d'un outil de mesure de leur activité du type Ribac, indépendamment du projet VariSHS qui n'est pas encore généralisé, l'importante production des IT (publications et autres) n'est nulle part comptabilisée comme production du CNRS. Pour avoir une juste connaissance de l'ensemble des « produits et productions » des laboratoires, il faudrait incontestablement prendre en compte ceux des ingénieurs. Le système actuel d'évaluation, différent pour les chercheurs et les IT n'est pas forcément adéquat ni même considéré par les Directeurs d'unités. Une seule structure d'évaluation, du type comité national mais comprenant des représentants des divers corps de métiers, serait sans doute plus pertinente. La diversité des activités d'un IT peut nuire à sa reconnaissance en termes de métier. Une des richesses incontestables du CNRS est aussi d'avoir un personnel « hybride, généraliste ».

Enfin, la politique de recrutement du personnel d'appui formé aux aires culturelles reste plus que jamais nécessaire. Un point de vigilance est nécessaire sur les bibliothèques spécialisées et leurs personnels d'appui à la recherche dans le cadre des recompositions actuelles et de la mise en commun des fonds, afin que la politique de recrutement réponde aux spécificités des études aréales en engageant des personnels formés aux langues modernes et anciennes, aux Humanités Numériques, à la communication internationale (gestion de convention, gestion de projet avec des institutions partenaires non-européennes).

177 agents IT permanents sont rattachés à la section 33.

31 sont dans la BAP D (traitement et analyse de données)

28 dans la BAP E (informaticiens)

67 dans la BAP F (documentation, édition, corpus)

2 dans la BAP G (logistique)

49 dans la BAP J (administration)

Parité chez les IT :

118 femmes et 59 hommes

Le corps des IR est composé de 30 hommes et 2 femmes. La disparité est donc très forte dans le corps le plus élevé des IT.

Répartition par corps et grades :

32 IR (dont 5 IRHC)

77 IE (dont 27 IEHC)

36 AI

29 Techniciens

---

## II. Sur les champs relevant de la section

---

### A. Histoire moderne

Sans revenir sur les constats généraux effectués dans le rapport de conjoncture de 2014 et qui restent d'actualité, quelques éléments peuvent être soulignés concernant l'histoire moderne. Dans les universités, celle-ci a bénéficié de 47 recrutements de MCF, dont 10 en histoire de l'art, des cultures visuelles ou de l'architecture. Sur les 37 restants, l'histoire culturelle, des savoirs ou du livre d'une part, l'histoire des relations internationales, de la diplomatie et du phénomène militaire d'autre part dominant (7 recrutements pour chacun de ces groupes thématiques). On note cependant une évolution par rapport à la période précédente : l'histoire économique et sociale est davantage présente (6 profils) ainsi que l'histoire sociale et politique (5 profils dont deux 2 orientés vers l'histoire de la police). 2 recrutements sont spécifiés « humanités numériques ». Études ottomanes, études juives, histoire du genre et histoire des femmes ont fourni un recrutement chacun.

Au CNRS, sur les 34 chargés de recherche recrutés depuis 2015, 6 seulement sont spécialistes uniquement d'histoire moderne et 6 ont présenté un projet portant sur les deux périodes moderne et contemporaine. Le déséquilibre dans la section s'accroît donc encore par rapport à ce qui avait été noté en 2014, la situation restant notamment inquiétante pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en raison du faible nombre de projets portant sur ces périodes, même si la section 33 a été attentive à ne pas délaissier ces périodes, notamment par des recrutements de chercheurs travaillant sur la longue durée.

Cette faiblesse des modernistes est préoccupante pour l'avenir de la recherche historique par le risque qu'elle fait peser d'une trop grande focalisation sur les questions de notre monde contemporain en le coupant d'une compréhension des sociétés desquelles il a émergé et du décentrement que ces dernières imposent à notre regard sur nos sociétés actuelles. Pour les chargés de recherche, il accroît les problèmes d'insertion en province où il est de plus en plus difficile de former des équipes suffisamment nombreuses. Les nouvelles recrues se trouvent souvent isolées, et donc peu stimulées, dans un contexte qui favorise l'histoire contemporaine. La forte augmentation de l'âge des chercheurs entrant dans le système leur a peut-être permis d'établir un réseau national ou international, mais qu'en est-il de leur intégration ?

Ces recrutements confirment par ailleurs la montée d'une histoire sociale, qu'elle soit du politique (5 projets de recherche dont un orienté vers l'environnement), de la culture (3 recrutements) ou de la religion (1 recrutement). L'histoire économique est centrale dans 2 projets retenus. Enfin un projet concerne l'histoire de l'art. Dans les aires couvertes, l'Europe domine avec 9 projets, mais parmi ces derniers 2 portent sur l'Europe de l'Est, 3 sur l'Europe du Sud et l'espace méditerranéen, 2 s'étendent jusqu'aux Amériques. Enfin, 2 projets portent sur l'Asie (Asie centrale et Chine).

D'une manière générale, si la France, l'Europe orientale et du centre-Est, l'Italie (surtout en histoire de l'art) et l'Europe du Nord-Ouest

ont attiré des doctorants et conduit à des recrutements, il faut souligner la faible présence du monde germanique, de l'Amérique latine et de la partie asiatique de l'empire russe (à l'exception de l'Asie centrale).

Les thèses soutenues depuis 2015 et en cours actuellement donnent des indications cohérentes avec ce qui précède<sup>(1)</sup>. L'histoire moderne représente moins de 25 % du total des thèses d'histoire moderne et contemporaine. Si beaucoup de thèses d'histoire médiévale incluent désormais le *xvi<sup>e</sup>* siècle, ou au moins sa première moitié, l'inverse n'est pas vrai : les modernistes répugnent à s'engager sur le *xv<sup>e</sup>* siècle. En revanche, à l'autre extrémité, beaucoup de thèses commencent dans les années 1750, voire les années 1780, et se prolongent sur tout le *xix<sup>e</sup>* siècle, voire jusqu'en 1914. Dans la pratique, ce sont bel et bien des thèses d'histoire contemporaine qui prévoient quelques réflexions initiales sur le *xviii<sup>e</sup>* siècle. Faut-il y voir un affaiblissement de la période moderne ? L'histoire de l'art, proportionnellement importante, est un cas particulier en raison de la complexité d'une définition chronologique de la Renaissance qui remonte clairement au *xv<sup>e</sup>* siècle, voire fin *xiv<sup>e</sup>* dans certains cas. À l'inverse, les thèses d'histoire de l'art se prolongeant sur le *xix<sup>e</sup>* siècle sont un peu plus rares. D'une façon générale, sauf dans ce cas de l'histoire de l'art, il y a un très net déséquilibre en faveur du *xviii<sup>e</sup>* siècle. Le *xvi<sup>e</sup>* siècle est en cours d'affaiblissement prononcé : environ 26 % des thèses soutenues incluent cette période, mais environ 20 % des thèses en cours seulement, la proportion étant encore plus faible si on met à part les thèses d'histoire de l'art.

La moitié des thèses environ sont soutenues à Paris avec trois centres dominants : Paris I, Paris Sorbonne et l'EHESS. Les thèses non parisiennes sont réparties sur une trentaine d'universités mais les 10 plus gros pôles universitaires représentent environ 30 % des thèses (Lyon, Bordeaux, Toulouse Aix-Marseille et Rennes viennent en tête, suivis de Grenoble, Strasbourg, Caen, Lorraine et Dijon), les 20 autres, environ 20 %.

Ces thèses portent majoritairement sur l'espace français (un peu moins de 60 %) dans sa dimension politique, économique et sociale la plus variée, et secondairement sur l'espace européen (environ 25 %, avec un tropisme italien évident : les thèses touchant au moins en partie l'Italie sont à peu près aussi nombreuses que celles qui portent sur Allemagne, la Grande Bretagne et l'Espagne réunies). Les autres parties du monde ne sont présentes que de façon résiduelle (5/6 % chacune).

D'un point de vue thématique, si l'histoire politique reste dominante, on note cependant un léger affaiblissement de celle-ci (16,5 % des thèses soutenues, 14,2 % des thèses en cours), de même que de l'histoire religieuse. L'histoire sociale et démographique, l'histoire de l'éducation et de la culture se maintiennent (autour de 13,5 %) tandis que l'histoire de la diplomatie, des relations internationales et de la guerre d'une part, de l'économie et des finances d'autre part progressent (respectivement de 8,1 % à 1 % et de 7,7 % à 9,2 %). Les équilibres entre les grands champs ne se modifient donc pas beaucoup, l'histoire diplomatique et des relations internationales prenant peut-être le pas sur l'histoire politique pour répondre aux demandes institutionnelles d'ouverture des recherches sur d'autres espaces que la France. Il faudra en revanche être attentif pour voir si le retour de l'histoire économique se confirme dans les prochaines années, ce qui mériterait d'être soutenu à l'heure où les économistes imposent des vues anachroniques sur l'économie des sociétés passées.

## **B. Histoire contemporaine**

Il est très difficile de recenser précisément les grandes orientations de l'histoire contemporaine tant les entrées sont diverses et plus ou moins accessibles : nombre annuel de thèses soutenues, de candidatures au CNU, à l'Université, au CNRS... Prenons quelques points de repère à l'échelon national puis à celui du CNRS.

En prolongement du constat établi ci-dessus pour l'histoire moderne, à partir de la même source – et avec des réserves sur son exhaustivité et sa mise à jour –, l'histoire contemporaine représente environ 75 % des thèses soutenues en histoire depuis 2015 (plus de 1500) et de celles en cours de préparation depuis cette date jusqu'en 2019 (idem). Comme pour l'histoire moderne, trois pôles institutionnels dominent à Paris : Paris-1, Paris-Sorbonne et l'EHESS.

Si l'on se place du point de vue des demandes de qualification comme MCF au CNU (autour de 550 par an), leur nombre est relativement stable depuis 3 ans, tandis que le nombre de candidats issus de l'Union européenne augmente. En histoire contemporaine (soit moins de la moitié des dossiers soumis au CNU), la place de l'histoire politique reste prépondérante, même si celle-ci recule légèrement au profit de de l'histoire dite culturelle, tandis que l'histoire religieuse est en recul sensible.

Le nombre de candidats au concours de chargé de recherche au CNRS est en légère baisse (moins de 180 ces deux dernières années), sans doute en raison de la diminution du nombre de postes mis au concours et des exigences de ce dernier. Sur les 34 recrutements opérés entre 2015 et 2019, 19 le sont en histoire contemporaine et 4 à cheval entre histoire moderne et contemporaine (couvrant de fait plutôt le XIX<sup>e</sup> s.). La répartition par domaine devient de plus en plus délicate en raison des approches croisées qui se multiplient : histoire politique et sociale, histoire de l'art et histoire culturelle par exemple. On peut toutefois avancer que l'histoire à dominante sociale a la part belle (17 projets de recherche relèvent d'études de sociétés), suivie par l'histoire culturelle (10), celle-ci recouvrant des dimensions sociales mais aussi artistiques ou relevant de la sphère intime ou familiale (2). Les domaines les moins représentés sont l'histoire économique (2) et l'histoire des sciences (1). D'une manière transversale, on relève une orientation marquée vers l'étude des circulations et des problématiques liées aux territoires et aux frontières.

Trois domaines en évolution nous paraissent mériter des approfondissements : l'histoire économique, l'histoire sociale et l'histoire politique.

### 1. L'histoire économique au milieu du gué

Depuis quelques années, les thèses d'histoire économique se stabilisent à la baisse, du fait de la diminution du nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs recrutés en histoire économique et de la concurrence de l'économie historique et de la socio-économie, notamment en raison de leurs approches quantitatives et/ou de longue durée qui ont le vent en poupe dans les financements internationaux.

Rappelons brièvement que si l'histoire et la science économique sont historiquement liées, les deux disciplines se sont progressivement scindées en France en deux départements distincts, et que depuis deux siècles, leurs relations se sont avérées complexes, faites tantôt d'incompréhension ou d'ignorance tantôt de rapprochements et de coopérations fécondes. Si les historiens se familiarisent avec les outils, les concepts et les grilles de lecture des économistes et si des approches croisées émergent de part et d'autre, si les collaborations sont visibles dans des projets collectifs (ANR, colloques, ouvrages), le recrutement reste étroitement disciplinaire, dans un contexte de réduction des postes.

Pourtant dans les programmes de recherche nationaux ou internationaux, l'histoire économique est de plus en plus mobilisée à travers des approches croisant plusieurs champs (social, politique, environnemental) visant à renouveler l'histoire du capitalisme. Elle s'est ainsi ouverte aux débats actuels qui touchent à l'environnement, l'alimentation, l'agriculture, sans oublier la désindustrialisation et la financiarisation des économies. L'initiative en revient fréquemment à de jeunes chercheurs bien insérés dans des réseaux internationaux et pluridisciplinaires, familiarisés avec les outils quantitatifs (construction de base de données, analyse de gros corpus, de réseaux). La tradi-

tion historique française, attachée à l'exploitation rigoureuse de sources primaires et à la mise en contexte des données, pourrait tirer avantage à l'échelle internationale d'une double compétence méthodologique, alliant le travail critique sur les sources et le recours aux méthodes quantitatives.

## 2. Vers un renouvellement de l'histoire sociale ?

Le renouvellement de l'histoire sociale, visible notamment autour des activités de doctorants et de jeunes docteurs, ne concerne pas exclusivement l'histoire contemporaine, mais la touche particulièrement. Il passe par un jeune vivier qu'il faudra accompagner et soutenir dans les prochaines années. Il se traduit par une revisite d'objets traditionnels de l'histoire sociale – des institutions, des actions collectives, des individus et des groupes sociaux et de celles et ceux qui veulent les « réformer » – par de nouvelles approches qui, précisément, n'opposent pas l'individu et le collectif mais entrecroisent étroitement les différentes échelles. Parmi celles-ci, on peut citer l'approche par le territoire qui est une autre façon de relire le local/global, la micro-histoire et l'approche « macro » ou « meso » des sociétés. Souvent affirmée, l'approche des sociétés « par le bas » se réduit parfois à une lecture du bas par le haut, en raison des sources utilisées. Or, saisir les sociétés dans toutes leurs dimensions sociales nécessite de trouver, dans le silence qui accompagnent certaines catégories sociales, les sources qui peuvent permettre de les approcher.

Ce renouvellement du champ doit être accompagné d'un questionnement sur les multiples temporalités qui scandent la lecture des sociétés, dans des rythmes conjoints ou disjoints, parallèles et superposés qui jouent sur les dynamiques et les transformations des sociétés. À une attention particulière et renouvelée aux outils d'analyse quantitative s'ajoute une utilisation de sources issues de l'histoire des sciences sociales. Par exemple, les enquêtes sociologiques ou ethnographiques peuvent

être utilisées comme sources, parfois en articulation avec un terrain plus contemporain ou une « revisite ». Ces travaux portent une attention à l'articulation des échelles d'analyse, sur des terrains élargis à divers espaces (Afrique et Asie notamment), ce qui transforme en retour les recherches sur les terrains français ou européens.

Une attention spéciale doit être portée au renouvellement de l'histoire des mondes du travail, et plus particulièrement à celle des « désaffiliations », à la croisée des faits sociaux (marginalisations, exclusions), politiques (droits, désengagements militants...) et culturels, domaine qui soulève de nouveaux défis épistémologiques et méthodologiques. De même, une histoire des conditions de travail à la croisée de l'histoire des risques, des mobilisations savantes et sociales et de l'environnement, pourrait renouveler ce champ, en s'attachant à ses dimensions concrètes et matérielles autour de l'espace de travail.

L'histoire sociale se nourrit également de rencontres avec d'autres historiographies : l'histoire environnementale, l'histoire du genre, l'histoire de l'art, l'histoire du monde colonial et des décolonisations, l'histoire des sciences et des savoirs, l'histoire du droit, et de nouveaux objets au croisement de ces thématiques. Elle rencontre par exemple l'histoire des sociétés urbaines ou rurales qui s'inscrit dans des territoires en mutation depuis deux siècles. La difficulté de classer les travaux en cours ou récents, qui se situent de plus en plus souvent à la croisée de plusieurs écoles historiographiques et sont parfois issus d'autres sciences sociales, peut être considérée comme une preuve de leur renouvellement, cette « fertilisation » étant sans doute une opportunité pour l'histoire sociale.

Aborder les sociétés par des objets et non par des sujets, selon des temporalités longues, rend la réalisation de la recherche plus complexe. Cela oblige à prendre ces objets d'étude, surtout quand ils sont sensibles, avec d'autant plus de rigueur et de recul pour se démarquer d'une approche qui pourrait être mâtinée d'idéologie ou inscrite dans le discours dominant d'une lecture actuelle des sociétés.

### 3. L'histoire politique revisitée

Depuis le début des années 2010, un certain nombre de travaux programmatiques soulignent la capacité de l'histoire politique à être en prise avec de nouveaux enjeux, en particulier la nécessité d'étudier *le* politique davantage que *la* politique. Certains objets traditionnels ont fait l'objet de renouvellements au contact d'autres champs disciplinaires (l'histoire économique, la science politique, l'économie), par exemple une histoire transnationale des partis et des idées politiques (libéralisme, socialisme). De nouveaux fronts ont ainsi été ouverts en Allemagne et en Italie qui tendent à essaimer en France, tandis que des travaux récents ont ouvert des perspectives de recherche hors de l'Europe (aux Amériques par exemple). D'un côté, le politique entendu comme espace de régulation de la vie sociale, des relations de pouvoir, et faisant référence plus ou moins explicitement à un imaginaire collectif et/ou à une communauté institutionnalisée (État, région, institution supra ou internationale). De l'autre, dans la lignée de ce que Pierre Rosanvallon appelait dès 2003 « l'histoire conceptuelle du politique », une approche du politique par les concepts – l'égalité, la souveraineté, la démocratie, etc. – car c'est autour de la formation de ces concepts, de leurs mutations sémantiques, de leurs appropriations diverses par les acteurs et les institutions que l'on peut appréhender le mieux les systèmes de représentation qui commandent la façon dont une époque, un pays ou des groupes sociaux conduisent leur action et envisagent leur avenir.

Une autre piste intéressante récemment défrichée est celle de l'histoire institutionnelle du politique, qui nécessite de nouer un dialogue entre histoire politique, histoire sociale et droit. L'attention aux institutions et aux processus de fabrication des textes se retrouve dans de nombreux travaux à la croisée de l'histoire et du droit. Que ce soit en histoire moderne ou en histoire contemporaine, les approches de l'État par le politique se sont également avérées très stimulantes pour déconstruire un objet complexe et difficilement saisissable. Les travaux sur la construction des politiques publi-

ques reposant sur une perspective et des fonds d'archives multiscalaires s'inscrivent également dans cette dynamique.

## C. Histoire de l'art

D'une manière générale, plusieurs éléments du constat rédigé par nos prédécesseurs pour le précédent rapport de conjoncture sont toujours d'actualité. L'écart entre la visibilité de l'histoire de l'art sur la scène publique et sa difficulté à se développer en tant que discipline dans le monde académique est toujours aussi sensible. Si les retombées de l'histoire de l'art intéressent un public toujours croissant et contribuent à l'économie de l'art et de la culture, à la différence d'autres pays voisins tels l'Allemagne ou l'Italie, l'histoire de l'art demeure en France une discipline fragile, non enseignée dans le secondaire (et donc sans CAPES ni agrégation), éclatée entre le monde académique et le monde muséal, entre universités et grandes écoles (École du Louvre, Institut National du Patrimoine) et entre Paris et province. Dans la quasi-totalité des cas, elle forme une composante minoritaire au sein d'UFR, de conseils d'écoles doctorales, de sections du CNU et du CNRS et peine à se faire reconnaître en tant que discipline.

En France, l'histoire de l'art est engagée dans un processus de profond renouvellement épistémologique et méthodologique faisant écho à des courants qui se sont accélérés depuis deux à trois décennies dont la *New Art History*, la *Bildwissenschaft* et les *Visual Studies*. En interrogeant la valeur sociale et culturelle de ses objets, indépendamment de leur valeur esthétique, en questionnant les modèles historiographiques dominants qui ont eu tendance à privilégier une histoire de l'art « par le haut » centrée sur les grands acteurs, les « beaux-arts » et les institutions les plus prestigieuses, la discipline a été amenée à un retour critique et réflexif sur ses fondements idéologiques et méthodologiques. L'histoire de l'art accorde désormais une place accrue à l'étude de la production, de la réception, de la circu-

lation et de la transformation dans l'espace social des artefacts visuels sous toutes leurs formes. La discipline a élargi sa palette d'outils conceptuels afin de questionner tous les types d'images et d'artefacts visuels présents dans les sociétés humaines en privilégiant leurs rôles et leurs fonctions en tant qu'expressions visuelles d'une culture. Avec la place croissante du visuel dans nos sociétés, il devient de plus en plus nécessaire d'affûter des outils d'analyse critique. Mais à la différence de la tendance anhistorique des *Visual Studies*, l'histoire de l'art tient à saisir les phénomènes liés aux usages et aux fonctions de l'image dans un cadre et une culture historique.

Cet élargissement de l'histoire de l'art s'est traduit plus récemment par de nouvelles approches et l'exploitation de nouveaux types de sources, sensibles dans les programmes de recherche en cours et par les travaux menés par de jeunes chercheurs, doctorants et post doctorants. On relève notamment :

– l'ouverture de la discipline à la globalisation qui a accéléré la critique du paradigme occidental fondé sur l'opposition hiérarchique entre art majeur/art mineur, forme et matière... Celle-ci se traduit notamment par une attention accrue aux phénomènes de transferts culturels, de mobilité, de circulations, de métissage, d'hybridation, de resémantisation des objets, des images et des concepts liés aux mondes de l'art. En revanche, l'étude des arts extra-européens en tant que tels n'a pas bénéficié du même élan. Les arts de l'Islam, les arts de l'Asie, du continent sud-américain, de l'Afrique, etc. comptent très peu de spécialistes en France, alors même que les collections publiques sont notables.

– Le renforcement du dialogue avec d'autres disciplines (anthropologie, sociologie, sciences cognitives...) et l'ouverture au domaine en plein essor des «cultures sensorielles» visant à étudier les relations entre sensations visuelles, auditives, tactiles, olfactives, dans la perception et la réception des artefacts.

– Une attention accrue aux rapports entre arts et sciences, au rôle de l'image dans la construction et le partage des savoirs scientifiques, à

l'argumentation visuelle et aux limites de l'image comme preuve.

– Depuis le «visual turn» identifié dans les années 1990, l'histoire de l'art a élargi ses questionnements au domaine des images (fixes comme animées), à leur omniprésence croissante et à leurs fonctions et usages dans nos sociétés. Sans doute en contrepoint à ce tournant visuel, maintenant relativement bien acclimaté en France, la question de la matérialité opère un remarquable retour en force. Programmes de recherches, publications, colloques se multiplient, symptômes d'un champ en plein essor.

– En se fondant sur les avancées de la science des matériaux, le courant récent de la *Technical Art History* milite pour un rapprochement entre sciences appliquées, sciences de la conservation et histoire de l'art. Les technologies actuelles d'imagerie spectrale, les analyses physico-chimiques de la matière enrichissent considérablement la compréhension de l'objet physique, tant du point de vue de ses composants matériels que des traces qu'il porte de son histoire et de ses avatars à travers le temps et l'espace.- Le domaine, en plein essor à l'étranger, des *Art Market Studies* peine à se développer en France, sans doute faute de formation permettant de croiser les outils de l'histoire de l'art et ceux de l'économie et de l'économétrie. Ayant toujours compté parmi les facteurs déterminants de la capacité de production des artistes, de la circulation et de la réception des œuvres, le marché commence à être reconnu comme un objet d'étude en soi, ce dont témoigne l'émergence de travaux récents.

- Enfin, le tournant numérique est à l'origine d'une série de bouleversements dans les usages et les pratiques de la discipline. Outre les analyses quantitatives offertes par les bases de données, des usages plus spécifiques à l'histoire de l'art tendent à se développer : base d'images numérisées, restitution 3D d'artefacts disparus, démantelés ou endommagés, reconnaissance de formes (apprentissage automatique, IA). Le développement de ces approches est en forte demande auprès des jeunes chercheurs, mais il se heurte en France à un

manque de moyens pour former et/ou accompagner les chercheurs (manque d'ingénieurs en infographie, en 3D, en *deep learning*, mise en place de cursus de formation à l'université).

Le nombre de postes de maîtres de conférences ouvert à l'université est resté stable et faible avec une moyenne d'environ 5 par an pour les périodes modernes et contemporaines, avec le plus souvent un déséquilibre en faveur de la période contemporaine. On notera que le nombre de postes de professeurs en histoire moderne a chuté de manière drastique, ce qui risque de poser des problèmes d'encadrement de doctorants : deux postes seulement entre 2016 et 2019, alors qu'il y en a eu pour 8 l'art contemporain.

Dans le précédent rapport de conjoncture, les rédacteurs avaient attiré l'attention sur la politique territoriale du CNRS, comme un point particulièrement alarmant. Les deux seules unités CNRS où l'histoire de l'art domine sont situées à Paris (une UMR, le centre André Chastel, et une USR, InVisu), tandis que le nombre de chercheurs implantés en région décroît. Aujourd'hui, la situation s'est sensiblement aggravée et le nombre de chercheurs en histoire de l'art actifs en région est réduit à la portion congrue. On les trouve, semble-t-il, réduit à un seul élément à Tours (CESR) et à Toulouse (FRAMESPA), et à deux éléments à Dijon (Centre Georges Chevrier), alors qu'ils sont plus d'une douzaine à Paris. La concentration des chercheurs en histoire de l'art dans les unités parisiennes est dommageable car elle renforce le centralisme parisien dont souffre la discipline, avec la présence de l'INHA, des 2 seules UFR et écoles doctorales en histoire de l'art, des grands musées et des bibliothèques spécialisées. On ne peut que regretter la faible participation du CNRS aux dynamiques intellectuelles qui se développent dans les laboratoires hors de Paris, situation qui ne laisse pas d'intriguer les collègues étrangers.

Ces dix dernières années, 10 chercheurs en histoire de l'art ont été recrutés par le CNRS. On relèvera que les aires culturelles ont été les mieux pourvues, en cohérence avec la politique de soutien aux études aréales portée

par le CNRS, tandis que l'histoire de l'art moderne – hors renaissance italienne – et l'histoire de l'art très contemporain restent les parents pauvres.

## D. Les aires culturelles

Sans en refaire l'historiographie, nous proposerons une définition englobante du terme convenu d'« aires culturelles » comme désignant des sociétés pensées d'abord dans leurs territoires et dans leur extrême diversité religieuse, économique, sociale ou, entre autres, linguistique mais que l'essor des études prenant en compte les mobilités, les rencontres et les phénomènes d'hybridation permet aussi de percevoir et d'analyser de façon décentrée et connectée. Le périmètre spatial de ces « aires culturelles » est complexe à définir, et *largo sensu* inclut toutes les sociétés hors de l'Europe de l'Ouest. Les études aréales ont acquis une réelle légitimité, due en partie au succès de l'histoire globale ainsi qu'à la capacité des histoires produites sur ces aires à produire des analyses théoriques et réflexives. Les dossiers présentés au concours montrent que les notions d'analyse « transnationale », la nécessité de penser une histoire « à parts égales » infusent désormais la recherche française. Néanmoins, il est bon de rappeler que l'histoire n'a pas besoin d'être toujours connectée ni globale, et que les historiens de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique Latine, peuvent aussi produire une recherche ne portant que sur les sociétés qu'ils étudient, sans avoir besoin de justifier leurs efforts par un éclairage jeté sur l'histoire européenne.

Si la section 33 accueille traditionnellement les recherches dites aréales, ce capital scientifique ne peut être exclusivement maintenu et développé au sein de cette seule section. La section 32 a ouvert son périmètre pour rééquilibrer cet effort et prendre en compte les travaux d'études aréales portant sur les périodes anciennes, même si 3 CR travaillant sur l'histoire ancienne et médiévale de l'Asie ont été recrutés par la section 33 depuis 2015. Au-delà,

il nous semble nécessaire que d'autres sections, comme la 35 (philosophie, littérature, arts), la 36 (sociologie), la 40 (science politique) et la CID 53 (sciences et histoire) ouvrent leur périmètre aux chercheurs travaillant sur d'autres parties du monde que l'Europe occidentale. Les coloriages «aires culturelles» pourraient ainsi être ventilés avec profit sur l'ensemble des sections de l'INSHS.

Une autre condition propice à la prise en compte des caractéristiques des études aréales serait que les concours de l'agrégation et du CAPES d'histoire portent plus souvent sur des aires extra-européennes, ce qui favoriserait l'enseignement de l'histoire des aires culturelles et la production de manuels et participerait à désenclaver la culture générale des historiens de toute génération.

Par ailleurs, les conditions permettant à de jeunes docteurs de maîtriser pleinement les enjeux d'une recherche sur des aires extra-européennes doivent être soulignées. Il s'agit en effet de maîtriser une et souvent plusieurs langues (langues anciennes, langues vernaculaires, mais aussi langues européennes variées pour accéder aux archives), ainsi que des méthodologies souvent érudites (philologie, épigraphie, paléographie, etc.) et/ou liées à la pratique du terrain (collecte de données, entretiens, SIG, etc.). Il est important de rappeler que les formations en langues «rares», déjà faibles en France, se verront bientôt amputées par la fermeture prévue de l'École des Langues et Civilisations de l'Orient Ancien (Institut Catholique de Paris). S'il est nécessaire d'atteindre une masse critique afin qu'un champ du savoir puisse exister, alors cette masse critique ne peut être qu'internationale, surtout dans des domaines où il y a peu de spécialistes. Les formations sont donc longues et les thèses peuvent difficilement être réalisées en trois années. L'injonction de recruter au plus près de la thèse pose aussi problème pour de jeunes chercheurs devant maîtriser des compétences aussi variées, par rapport à des candidats travaillant sur des aires culturelles plus faciles d'accès. Il y aurait des avantages à développer des codirections et cotutelles de thèse pour

permettre que s'associent des expertises sur les terrains et des spécialités.

Institutionnellement, la recherche française s'est dotée des GIS études aréales qui sont devenus en quelques années des structures partenariales privilégiées, tissant du lien entre les communautés et fédérant les initiatives. Le socle sur lequel se base la recherche aréale demeure les instituts de recherche français à l'étranger (USR, UMI et UMIFRE, International Research Projects), pleinement soutenus par le CNRS, qui offrent une plateforme d'échange entre chercheurs d'horizons très divers, disciplinaires et nationaux et qui facilitent l'accès aux terrains. Rappelons que depuis 2012, des contrats financés par le CNRS permettent à des doctorants de développer leur travail doctoral au sein des UMIFRE.

La possibilité d'effectuer des séjours de recherche à l'étranger plus ou moins longs tout au long de la formation et de la carrière est cruciale, aussi bien en histoire moderne qu'en histoire contemporaine. Pourtant, certains points peuvent freiner la réalisation des terrains de recherche. Il y a tout d'abord l'approbation des missions par le/la fonctionnaire défense du CNRS, qui se fonde sur les zones à risque définies par le MAEDI avec une part d'imprécision qui est parfois regrettable. D'autre part, les dispositifs de soutien financier se sont multipliés : affectation, mission longue durée, soutien à la mobilité internationale, bourses Marie-Curie. Le poids administratif de ces dispositifs peut s'avérer lourd, par exemple avec l'introduction d'un nouveau questionnaire pour les chercheurs cumulant plus de 90 jours de terrain dans l'année, ou l'instauration d'une politique de *per-diem* qui augmente le coût des missions de longue durée par rapport aux frais réels. Enfin, il semble important de souligner le peu de poids des institutions de recherche françaises dans les discussions avec les consulats français pour soutenir les demandes de visa des collègues extra-européens qui se les voient régulièrement refuser, compromettant les collaborations et projets en cours.

L'accès aux ressources et aux fonds spécifiques des bibliothèques spécialisées avait déjà connu un moment de regroupement avec la

création de la BULAC en 2011. L'ouverture prochaine du GED sur le Campus Condorcet à Aubervilliers va marquer un second moment de fusion des fonds documentaires spécialisés, qui devrait rendre plus facile l'accès aux ressources.

L'évolution des problématiques scientifiques et des champs thématiques selon les aires culturelles se décline ainsi :

- les études ottomanes sont particulièrement dynamiques ;

- si l'histoire du Maghreb par les sources arabes est stable, en revanche l'histoire coloniale sur cette aire se développe ;

- en ce qui concerne l'histoire de l'Afrique, il faudrait renforcer l'histoire de la période moderne, encore trop peu développée malgré un renouveau marqué de l'identification de sources encore peu ou pas exploitées. L'histoire de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est est désormais relativement bien couverte, tout particulièrement en histoire sociale contemporaine (et même ultra-contemporaine), avec une prise en compte des études de genre. L'Afrique australe et centrale reste des sous-régions peu travaillées par la recherche française ;

- Asie orientale : les recrutements sont loin de compenser les départs en retraite. Les universités recrutent de moins en moins de spécialistes des périodes antérieures au <sup>xx</sup>e siècle ;

- pour l'Asie du Sud, on observe qu'il n'y pas eu de recrutement en histoire au CNRS depuis 2012 ; les chercheurs en poste travaillent essentiellement soit sur la période moderne via les sources persanes ou européennes soit sur la période coloniale à partir des archives européennes. Il y a donc des lacunes pour la période pré-moderne comme pour l'histoire post-coloniale (post-1947). La prédominance des contemporanéistes s'accroît encore dans la jeune recherche, qui exploite prioritairement des sources textuelles coloniales ;

- en ce qui concerne l'histoire des Amériques, elle est marquée par un relatif équilibre entre histoire moderne et contemporaine, par l'essor des recherches sur l'Amérique du nord

et par un dialogue fructueux entre latino- et nord-américanistes ;

- enfin, la montée de travaux sur les circulations Sud-Sud montre aussi le besoin d'une histoire transcendant des frontières ou des groupements géographiques convenus, pour valoriser des études transnationales basées sur des circulations d'idées et d'alliances politique, économique et militaire, dans le cas des pays non-alignés par exemple.

La surreprésentation de la période contemporaine dans les études aréales va peut-être de pair avec la montée de la demande d'expertise et la chute des travaux en histoire moderne. Les profils les plus érudits exigeant un lourd investissement méthodologique et linguistique ne sont plus valorisés sur le marché de l'emploi, et en conséquence, ces parcours sont délaissés par les étudiants. Le CNRS doit là encore jouer son rôle conservatoire au niveau du recrutement, ce qui est en partie réalisé, et il doit également accompagner plus largement au niveau institutionnel ce type de recherche.

## E. Les études postcoloniales

La tendance au désenclavement des historiographies, à l'ouverture aux mondes extra-européens, déjà signalée dans le rapport de conjoncture 2014, se confirme pleinement sur la période 2014-2019. Entre 2007 et 2013, les projets des candidats lauréats du concours de chargé de recherche concernaient à 54 % les mondes extra-européens, proportion qui s'élève à 62,5 % pour les sessions 2014-2019 (effectifs : 40), si on considère les sujets partiellement européens, mais seulement 45 % si l'on considère les projets exclusivement extra-européens. La ventilation de ces 62,5 % fait apparaître une prédominance pour l'Afrique (20 %), suivi de près par les Amériques (17,5 %), puis l'Asie et la Méditerranée-Moyen-Orient-Proche-Orient (12,5 % chacune).

Le classement alternatif des aires géographiques proposé ici confirme d'ailleurs la difficulté croissante à répartir des approches de

plus en plus impériales, connectées, croisées ou globales – ce dont on ne peut que se réjouir, à condition toutefois que ce phénomène corresponde chez les candidats à une réelle nécessité. De manière complémentaire, on note une tendance à décloisonner les périodes pré ou post-coloniales de la période coloniale, à déconstruire les cadres d'analyse hérités des passés impériaux, à proposer des approches qui transcendent et dépassent ces cadres.

Les thèses portant sur le colonial ou le post-colonial sont en pleine expansion : 97 thèses, soit respectivement 55 soutenances sur le colonial et 42 sur le post-colonial pour 2015-2019, contre 69 pour la période 2010-2014. L'intérêt pour les approches postcoloniales, qu'il soit critique ou non, ne s'est pas démenti sur la période la plus récente, même si ce champ est encore nettement dominé par les approches littéraires, textuelles ou anthropologiques. Se maintient un intérêt pour le thème de l'esclavage, avec 41 thèses soutenues comportant ce mot-clé et la confirmation de la place des approches historiques au sein des sciences sociales.

---

### III. Nouvelles sources et nouvelles écritures de l'histoire

---

#### A. La source orale, une reconnaissance traditive

Depuis quelques années, les programmes de recherche présentés au concours de chargé de recherche font appel de plus en plus fréquemment au témoignage oral comme une source d'archives à part entière ou comme une source d'appoint. La source orale est ainsi souvent mobilisée pour les travaux d'histoire politique, économique, sociale,

culturelle, en histoire de l'art et pour les recherches de « terrain » par exemple dans les aires culturelles. Pour ceux qui la maîtrisent et qui ne la considèrent pas comme un ersatz, il s'agit véritablement d'une approche méthodologique et épistémologique pour analyser des discours provoqués, construits et recueillis. La source orale amène souvent à reconsidérer d'autres matériaux soit pour les conforter, soit au contraire pour questionner le discours dominant ou normé. Elle renouvelle les perspectives sur l'histoire des représentations, des discours, de la mémoire comme celle de la vie quotidienne ou l'étude de parcours biographiques ainsi que les questions qui prennent le territoire et l'environnement comme une entrée pour l'histoire sociale et l'histoire des sociétés.

Le recours à ce type de source ne doit pas toutefois se substituer à l'exploitation d'archives écrites de graphies, d'accès ou de langues difficiles mais au contraire être considéré dans une confrontation stimulante entre différentes catégories d'archives et de discours produits. Elle sert d'ailleurs bien davantage à aborder les représentations que les témoins se font de leur passé qu'à être une entrée pour des faits de ce même passé, même si parfois c'est la seule manière d'y accéder.

Si la section salue la reconnaissance d'une source à part entière pour l'histoire contemporaine, comme en témoigne le carnet de recherche « Histoire orale et archives orales », elle souhaite attirer l'attention sur la rigueur méthodologique et déontologique et sur l'approche réflexive qui doivent impérativement accompagner tant l'identification des corpus de témoignages et les circonstances précises de leur recueil, que l'exploitation qui est faite d'une source provoquée, c'est-à-dire où le collecteur est lui-même partie prenante du récit, sans parler des niveaux de temporalités différenciés entre le contexte de recueil et celui de la période étudiée.

Distinctes de la source orale décrite ci-dessus, qui s'inscrit dans la mémoire sociale des acteurs, les traditions orales à proprement parler permettent de documenter des périodes plus anciennes et sont transmises de façon

beaucoup plus formalisée. Elles se rencontrent plus souvent dans des sociétés à littéracie réduite ou dans des sociétés marginalisées, que le tournant du millénaire et la globalisation des communications fragilisent. Malgré cette urgence à les recueillir, elles sont aujourd'hui le parent pauvre des enquêtes orales en histoire.

## **B. Un renouvellement des sources de l'histoire : l'image fixe ou animée**

Mise au goût du jour par Haskell (1993) mais souvent reléguée au statut de simple illustration, l'image revient en force comme donnée à part entière de la recherche en histoire contemporaine. Dans le sillage des médiévistes qui s'en sont saisi pour questionner la force politique des représentations figurées (Boucheron, 2013) ou la fonction mémorielle de l'art religieux (Schmitt, 2002), les jeunes contemporanéistes s'avèrent de plus en plus sensibles aux potentialités heuristiques des données visuelles, et en particulier à celles fournies par les nouveaux média que constituent la caricature, la photographie, le cinéma ou encore la bande dessinée (par ordre d'apparition chronologique).

C'est ce qui ressort des projets de recherche à dimension visuelle (hors histoire de l'art) soumis au concours CR depuis 2017, soit une dizaine de candidatures en moyenne chaque année. Le panorama des sources visuelles mobilisées est large : y trouvent leur place aussi bien la bande dessinée de reportage, la photographie aérienne, le portrait photographique de studio, le documentaire institutionnel, ou encore le film de fiction et l'émission télévisuelle.

Le pari fait dans tous les cas est de tenter d'approcher par le biais de l'image fixe ou animée des phénomènes, des situations, des organisations, des interactions, dont les sources textuelles ne disent à peu près rien, ou très peu. La difficulté n'est pas triviale : l'histoire contemporaine par l'image présuppose en

effet une grande inventivité méthodologique, étant donné que les outils permettant de traiter des données visuelles de manière sérielle, via la reconnaissance automatique de l'image par exemple, sont encore balbutiants. L'indexation des images animées n'est pas non plus aisée. Les techniques de modélisation visuelle (modèles 3D) sont, de leur côté, peu accessibles aux chercheurs individuels. En retour, il y a là des perspectives de collaborations interdisciplinaires fructueuses, avec les spécialistes des sciences de l'information en particulier, et à un horizon plus lointain, un terrain d'expérimentation fécond pour l'intelligence artificielle.

Que ce soit dans le traitement des sources écrites "traditionnelles", des sources orales ou des sources visuelles, historiens et historiennes dialoguent avec des spécialistes d'autres disciplines. D'une part, les méthodes historiennes, avec leur rigueur, peuvent être utiles à d'autres dans le traitement des sources écrites ou orales. D'autre part, le dialogue peut enrichir les pratiques historiennes, par exemple dans le traitement des entretiens. Pour autant, la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité n'ont rien d'évident.

## **C. De la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité**

### **1. La difficile pratique de la pluridisciplinarité**

Depuis que les différents programmes de recherche – les ANR mais surtout ceux lancés par les différentes structures (Idex, Labex, Equipex...) et désormais les ERC – nourrissent une grande partie de la recherche en cours, la pluridisciplinarité, déjà à l'œuvre dans d'autres contextes (GDR, RTP, ou auparavant, PIRs dont PIREN, PEVS...) est un passage obligé, si ce n'est dans les actes et la réalité des programmes, en tous cas dans les affichages. Tandis que la démarche de l'École des Annales en quête d'une histoire totale entendait s'en inspirer, celle-ci avait été expérimentée très largement dans un certain nombre d'universi-

tés dès les années 1970, qui mettaient en œuvre des séminaires de formation ou des programmes de recherches associant dans le domaine des SHS, histoire, anthropologie, économie, sociologie, géographie ou d'autres configurations en fonction des thématiques ou des sujets.

Cette pluridisciplinarité a été et reste féconde pour questionner des objets de recherche comme des sujets d'étude. Mais elle ne peut s'exonérer de questionnements quant aux termes, méthodes, approches entre des disciplines qui peuvent sembler proches et similaires. À l'expérience, cette proximité entre sciences humaines et sociales n'est pas toujours réelle et, varie d'une discipline à l'autre et, pour stimulante qu'elle soit, elle doit être scientifiquement éprouvée. Pour cela, la pluridisciplinarité doit s'inscrire dans un véritable dialogue entre disciplines et nourrir les approches réciproques de chercheurs via l'utilisation de concepts empruntés à d'autres.

Si c'est à l'échelle de la formation que les difficultés méthodologiques peuvent être résorbées le plus aisément, l'écueil persiste au moment des recrutements, presque toujours centrés sur la discipline – de surcroît en période de pénurie de postes. L'enjeu pour les jeunes chercheurs se situe dans une maîtrise et une connaissance bibliographique et épistémologique des autres sciences sociales, afin d'être reconnus par les disciplines connexes. La pluridisciplinarité semble ainsi plus aisée à se réaliser dans des recherches de maturité et des projets collectifs. Là encore, des décalages persistent. Si au sein de certaines disciplines connexes comme l'économie, l'« invisibilité » des travaux historiques non quantitatifs demeure forte, d'autres, comme la sociologie, l'anthropologie ou la science politique, s'inspirent en revanche très largement de recherches en histoire contemporaine.

## **2. Les voies discrètes de l'interdisciplinarité**

Les nouvelles orientations scientifiques qui incitent au rapprochement entre des disci-

plines lointaines autour des grandes thématiques – santé, environnement par exemple – sont elles aussi stimulantes et désormais nécessaires dans les questionnements autant scientifiques que sociétaux qu'elles suggèrent. Pourtant, si cette interdisciplinarité nouvelle est féconde et doit être approfondie dans les programmes collectifs, il est sans doute encore difficile pour de jeunes chercheurs de maîtriser à la fois des domaines aussi éloignés que la chimie et l'histoire ou la pharmacie et la psychologie, la physique et la science politique.

Cette nouvelle interdisciplinarité oblige à une remise en cause de nos approches disciplinaires et à un renouvellement fécond de nos questionnements. C'est aussi une manière de refonder les disciplines dans leur spécificité et leurs apports respectifs, tant pour les méthodes que pour les connaissances, pour que les rapprochements n'aboutissent pas à un discours général et affaibli – voire à un vernis de science sociale servant à légitimer des recherches autrement difficilement accessibles aux citoyens et citoyennes – qui serait la négation même de la richesse espérée.

On peut toutefois noter que bon nombre d'historiens des sciences et des techniques ont acquis, en cours de carrière si ce n'est pendant leur formation, des compétences dans les sciences du vivant, les sciences de l'univers, les mathématiques... qu'ils mettent en œuvre dans leurs travaux. On peut ici parler d'une interdisciplinarité « discrète », illustrée entre autres par les travaux actuels sur les collections scientifiques constituées entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Ces dernières années, le « tournant matériel » puise dans ces pratiques de recherche pour situer le travail sur un terrain interdisciplinaire, où des projets peuvent jouer un rôle pilote et assurer une visibilité internationale. Citons l'exemple de l'analyse physico-chimique d'objets conjuguée avec le dépouillement d'archives dans l'étude de la circulation de certaines techniques artisanales et artistiques, qui fait actuellement l'objet d'un IRP franco-chinois. L'histoire de l'art fait également appel de manière croissante à ce type de méthodes.

## D. Les Humanités numériques en histoire moderne et contemporaine : en progrès

Suite à une enquête menée auprès des directeurs et directrices d'unités, le dernier rapport de conjoncture du comité national (2014) dressait un bilan en demi-teinte de l'intégration des « Humanités numériques » (HN) en histoire. S'il soulignait une sensibilisation générale de la communauté historienne aux problématiques (utilisation et création de bibliographies et de bases de données en ligne, valorisation de la recherche, archivage des données), il pointait aussi du doigt le retard français dans le domaine, le manque de moyens financiers et humains alloués, un manque d'offre de formation spécifique à destination des étudiant(e)s et chercheurs/chercheuses – qui se forment surtout sur le tas –, des inventaires d'archives encore trop peu informatisés, enfin un manque de visibilité des grandes infrastructures du type Huma-num.

En cinq ans, on note une amélioration sensible sur ces différents points, du fait que les HN ont été davantage intégrées aux priorités nationales : voir par exemple, sur la question de la formation, le déploiement en cours des PUD (plates-formes universitaires de données) de PROGEDO (une des 18 TGIR françaises), en lien avec le réseau national des MSH, en passant par la multiplication des offres de masters HN et l'ouverture de filières HN au niveau de la Licence. Les infrastructures numériques d'appui gagneront toutefois à être encore davantage connues et reconnues, notamment du point de vue des moyens financiers et humains.

Au niveau des stratégies collectives de recherche, la diffusion des pratiques numériques se poursuit, notamment à travers la création de pôles HN ou d'histoire numérique dans les grandes universités de province, avec une ouverture croissante sur l'international – cf. la création du *Consortium Data for History* sur les questions d'interopérabilité des données géohistoriques dans le web sémantiques (2017), et

la prise en compte des HN outre-mer, qui participe du décroisement géographique. Toutefois, ces stratégies n'ont pas encore totalement irrigué les activités historiennes de recherche.

Plus spécifiquement et peut-être plus fondamentalement, les historiens entrent dans une ère de co-construction des corpus avec les archivistes, qui pose la question du rôle et des compétences de chacun (cf. *Gazette des archives*, « Le goût de l'archive à l'ère numérique », 2019). Au-delà, l'avènement d'une société numérique connectée offre des opportunités de recherches collaboratives sans précédent, ce que l'on peut aussi voir comme une forme d'ubérisation des archives.

Les changements de métier liés à l'essor des humanités numériques ne sont pas propres au monde historien, mais ils ont des incidences particulières dans le rapport aux sources et dans l'écriture de l'histoire qu'ils entraînent. En raison des nouveaux outils créés grâce au numérique, et de nouvelles sources ainsi provoquées, les historiens sont incités à faire évoluer la nature des productions scientifiques : par exemple, bases de données, atlas, simulations et reconstitutions d'environnements disparus ; on pense notamment à la multiplication des projets, souvent participatifs, s'inspirant du *Venice Time Machine*, à Paris et dans certaines grandes villes universitaires, comme Lyon, Toulouse ou Nancy. La numérisation d'archives permet certes l'accès à des sources d'archives éloignées géographiquement et facilite donc le croisement de sources, bénéficie non négligeable en ces temps de pénurie. Cela peut conduire à opter pour des écritures nouvelles, plus courtes, fondées en priorité sur des sources numérisées et à délaisser des pans entiers d'archives non numérisées, moins faciles d'accès et à biaiser ainsi les travaux historiennes.

Surtout, la spécificité et l'originalité de la discipline historique repose sur son absence de formalisation, de langages, de procédures, de cadres théoriques partagés. Comment rendre compatible cette diversité de pratiques avec une formalisation et une standardisation des procédures et des outils conceptuels (Ph. Rygiel, 2017)? De fait, la plupart des

recherches historiennes sont réalisées à partir de données qui ne sont pas numériques à l'origine, ce qui pose le problème spécifique d'une modélisation – qu'elle soit quantitative ou non – à partir de traces imparfaites de mondes en évolution, qui n'ont pas pour fonction première de servir de support à une enquête numérique : à nouveaux outils, nouvelles perspectives heuristiques.

Inversement, on peut noter la consolidation d'une histoire du numérique très contemporaine qui repose sur des archives nativement numériques (*born-digital heritage*, le dépôt légal de l'internet français existant depuis 2006). Elles participent de ces nouvelles sources que l'on a vu à l'œuvre lors de l'émergence de l'histoire orale, de la radio ou des études d'histoire du cinéma. Mais même pour ce type d'approche, la contextualisation (pratiques et usages, lieux et équipements), notamment par les sources écrites papier, demeure un complément indispensable ; des questions méthodologiques spécifiquement numériques sont à prendre en compte (évolution des langages et des formats, incomplétude des captations des données vivantes du web), tandis que les risques de biais historiographiques et bibliographiques sont réels. Ainsi, tandis que la numérisation du métier est en progrès, dans un contexte de forte concurrence sur le marché du travail des post-doctorants, l'intégration des HN aux projets présentés par les candidat(e)s au concours de chargé(e) de recherche est devenue un lieu parfois trop commun, i.e. mal articulé à la complexité des sujets.

Enfin, la diffusion du savoir se caractérise par une « ubiquité » croissante et une massification : il est désormais beaucoup plus facile qu'il y a quelques années de réaliser un site internet permettant la diffusion des résultats des recherches individuelles ou collectives. Le succès rencontré par le site *hypotheses.org* s'est largement confirmé depuis le dernier rapport de conjoncture : on compte en 2016 – toutes disciplines confondues, beaucoup de projets étant d'ailleurs inter ou pluridisciplinaires – plus de 2 000 carnets de recherche ; mais ceux-ci confirment largement la traditionnelle macrocéphalie francilienne de la recherche en SHS.

Côté édition-diffusion toujours, l'histoire et l'histoire de l'art représentent 17 % des sites de revues françaises inaugurées en 2016 sur OpenEditions, près de 18 % des ressources disponibles sur HAL en 2019, et une proportion très conséquente des revues les plus consultées sur Persée.

Enfin, la multiplication des bases de données ouvertes a conduit à une directive européenne sur le règlement général sur la protection des données (RGPD), qui soumet les chercheurs en sciences humaines et sociales à de nouvelles exigences, dont il ne faut pas négliger l'impact. Les historiens se doivent d'être particulièrement vigilants sur ce point.

## **E. Publications scientifiques et accès aux ressources**

Pour que la recherche française puisse exister sur la scène internationale, il est désormais admis que la langue de publication ne peut plus être majoritairement le français. L'anglais est devenu la langue incontournable dans les productions scientifiques et un effort net a été fait pour les publications historiennes en anglais. Toutefois, il existe encore trop peu de personnels de soutien à l'apprentissage de l'anglais académique (oral et écrit) et d'aide à la traduction. Les laboratoires ne peuvent guère, sur leurs fonds propres, prendre en charge l'énorme tâche de traduire ou d'éditer les textes de leurs membres et de leurs doctorants. Enfin, publier dans d'autres langues que l'anglais mérite d'être soutenu par les institutions, notamment dans les langues locales, vecteur essentiel de reconnaissance pour les spécialistes des aires culturelles.

Par ailleurs, il serait souhaitable que l'accès aux ressources numériques, par le biais des abonnements institutionnels aux bouquets numériques, devienne encore plus lisible, même si l'effort mis sur la publication en *open-access* et la montée en puissance de OpenEditions ont permis de rendre plus accessibles les productions scientifiques. Ceci

contrebalance la disparition progressive des anciennes coopérations éditoriales basées sur l'économie papier. Pourtant, des voix s'élèvent dans les pays dits « du Sud » pour mettre en garde contre la possibilité d'une captation numérique de leurs ressources intellectuelles par les pays « du Nord ». La communauté historique doit veiller notamment à ce que les

opérations de « sauvegarde » par la numérisation des sources premières de l'histoire de pays actuellement en transition numérique ne se fassent pas entièrement avec les financements, les ressources et les moyens de préservation et de communication des pays ayant acquis la pleine maîtrise de l'économie numérique.

---

**Note**

(1) Recension faite à partir de theses.fr qui n'est pas exempt de défauts et pas toujours actualisé, les critères inscrits dépendant des universités et des écoles doctorales, sans aucune homogénéisation. Ce site permet cependant d'avoir une idée, même

imprécise, des grandes tendances actuelles dans lesquelles les enseignants chercheurs et les chercheurs orientent les doctorants.